

Règlement particulier du TDJ de Pierrelatte
Tournoi organisé par le club de Pierrelatte le Samedi 18 et dimanche 19 avril 2015.

- 1 - Le tournoi se déroulera selon les règles de la F.F.BaD Autorisation : N° en cours. Le tournoi se jouera à la Halle des sports de Pierrelatte.
- 2 - Le Juge-Arbitre sera SANJUAN Jean-Marc du club de Guilherand Granges T.G.V 07.
- 3 - Le tournoi est ouvert aux garçons et filles dans les catégories, minibads, poussins, benjamins, minimes, cadets et juniors licenciés dans les clubs du CODEP 26/07.
- 4 - Tous les matchs poussins(es) et minibad verront la neutralisation du couloir de fond de court. La hauteur du Filet sera abaissée à 1m 40. Un tableau en 2 sets gagnant de 11 points est ouvert au mini Bad garçons et filles.**
- 5- Les tableaux ouverts pour le tournoi sont : le simple homme et dame, le double homme et dame ainsi que le mixte avec 2 sortants par poule de 3 ou de 4.
- 6 - La date limite des inscriptions est fixée au 7 avril 2015 et adressées à l'organisateur.
- 7 - Les frais d'inscriptions sont de 7€ par joueur pour un tableau, 11€ pour 2 et 12€ pour trois tableaux à l'ordre de l'EBP 26, et sont exigibles avant le début du tournoi.
- 8 - Les volants plumes obligatoires sont à la charge des joueurs. En cas de litige les volants de la marque CARLTON GT3 seront retenus (en vente dans la salle).
- 9 - Les matchs se dérouleront en auto-arbitrage, sauf pour les poussins et les minibads ou un arbitre bénévole sera désigné. En cas de désaccord lors un match, le juge-arbitre désignera un arbitre (ou faisant office). Des scoreurs seront présents sur chaque terrain conformément au règlement en vigueur du Comité. Lors des phases de poules, le gagnant du match score sur le terrain ou il a joué. En sortie de poule c'est le perdant qui score.
- 10 - Tout joueur devra, dès son arrivée, pointer à la table de marque et présenter sa licence F.F.BaD en cours de validité.
- 11 - Un échancier est affiché, à titre indicatif. A l'appel de son nom, tout joueur ne se présentant pas dans un délai de 5 minutes pourra être disqualifié par le juge-arbitre.
- 12 - Lors de l'appel d'un match, les joueurs ont 3 minutes pour prendre la feuille de match, se rendre sur leurs terrains, déposer leurs affaires, choisir et tester les volants, faire quelques échanges. L'échauffement se prépare auparavant, à l'extérieur des terrains ou de la salle.
- 13 - Tout joueur désirant s'absenter pendant le tournoi devra obtenir impérativement au préalable l'accord du Juge-Arbitre.
- 14 - Tout volant touchant les infrastructures sera compté let au service et au 3^{ème} touché consécutif « faute ». De même en jeu il sera compté faute.
- 15 - Le temps de repos entre 2 matchs sera au minimum de 20 minutes.
- 16 - Les joueurs doivent être présents 30 minutes avant le début de leur rencontre et 1h avant au cours de la journée.
- 17 - L'organisation se réserve le droit de modifier un/des tableaux sous le contrôle du Juge-Arbitre avant que la série n'ait été lancée, pour le bon déroulement de la compétition.
- 18 - Une catégorie pourra être supprimée en fonction du nombre d'inscrits par l'organisation avec l'accord du Juge-Arbitre.
- 19 Le comité organisateur décline toutes responsabilités en cas de vol, perte, accident ou autre incident.
- 20 - Toute participation au tournoi implique l'adoption de tous les articles du présent règlement.
- 21- Tout forfait survenu après le tirage au sort sera à justifier par écrit auprès de la Ligue Rhône-Alpes de badminton 37, route du Vercors 38500 St Cassien ou par mail : liguebad.ra@gmail.com.**

Le Juge-Arbitre

SANJUAN Jean-Marc

